

ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY

SECRETARIAT

P. O. Box 3243



ADDIS ABABA

ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE

SECRETARIAT

B. P. 3243

CM/419/Part II

CONSEIL DES MINISTRES

DIX-HUITIEME SESSION ORDINAIRE

ADDIS ABABA, FEVRIER 1972

DEMANDE DE SUBVENTION

PRESENTEE PAR L'INSTITUT CAMEROUNAIS

DES RELATIONS INTERNATIONALES



Comité consultatif sur les questions  
budgétaires et financières  
Treizième session ordinaire  
Addis-Abéba, 17 Décembre 1971

INSTITUT CAMEROUNAIS DES RELATIONS  
INTERNATIONALES

Sous couvert d'une note n° 232/L/3D/4a/ACÉ/PS en date du 28 Juin 1971, l'Ambassadeur du Cameroun en Ethiopie a fait suivre des documents en provenance du Gouvernement du Cameroun qui avaient pour objet, entre autres choses, une de demander "aide matérielle et financière" de l'OUA. On trouvera ci-joint copies de ces documents.

Alors que d'autres questions soulevées dans les documents pourraient être traitées conformément à la procédure présentement en vigueur à l'OUA, la demande pour une "aide matérielle et financière" exige une réponse du Conseil des Ministres.

Le Comité consultatif, sur les questions budgétaires et financières est par conséquent invité à examiner cette demande du Gouvernement du Cameroun, telle que celle-ci est exposée dans les documents ci-joints et à faire sur ce problème ses recommandations au Conseil des ministres.

REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN - FEDERAL REPUBLIC OF CAMEROON  
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES - MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS

YAOUNDE, le 26 Mai 1971.

N° 05600/DIPL/4.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement de la République Fédérale du Cameroun a décidé de la Création de l'Institut des Relations internationales du Cameroun.

Ledit établissement à vocation internationale accueillera des Camerounais et des étrangers - plus particulièrement Africains.

Le Gouvernement Camerounais souhaiterait ainsi coopérer avec l'O.U.A. dans la création dudit Institut, et recevoir une aide matérielle et financière.

Mon Gouvernement souhaiterait notamment que l'O.U.A. puisse financer dès l'ouverture de l'Institut des bourses individuelles tant dans le cadre d'études de 3ème cycle, sous forme de stages diplomatiques annuels, que dans le cadre de formation quasi-universitaire.

En outre, dans les séminaires et les conférences organisés par l'O.U.A., le Gouvernement souhaiterait que la préférence soit donnée au cadre que constitue l'I.R.I.C.

Je joins à ma présente lettre une note de présentation du futur Institut dont la réalisation du projet tient à coeur à mon Gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de ma haute considération.

Jean KEUTCHA.

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL  
DE L'O.U.A.  
S/C DE L'AMBASSADE DU CAMEROUN  
EN ETHIOPIE  
- ADDIS - ABEBA -

## NOTE DE PRESENTATION DE L'I. R. I. C.

NATURE ET BUTS DE L'IRICA - NATURE :

L'IRIC est un établissement d'enseignement supérieur, dispensant en liaison étroite avec l'Université Fédérale du Cameroun, des enseignements dans le domaine des Sciences des Relations Internationales. Il est bilingue et à vocation internationale, non seulement de par la nature de ses enseignements, mais également du fait qu'il est ouvert, dès le début, à tous les pays africains. C'est pourquoi, tout en travaillant en étroite collaboration avec l'Université Fédérale du Cameroun pour le contrôle des connaissances et l'administration générale, l'IRIC jouit d'une large autonomie pour ce qui est de sa gestion administrative et financière et de la conception de ses programmes.

B.- BUTS :

Etablissement polyvalent, l'IRIC dispensera les différentes formations suivantes :

1 - Formation universitaire : l'IRIC pourra accueillir, dans un cycle post-universitaire, des étudiants camerounais et étrangers désireux de compléter leur licence par une spécialisation dans le domaine des relations internationales, et assurera leur encadrement en vue de la rédaction des mémoires de diplômes d'Etudes supérieures ou des thèses de doctorats. Ces étudiants peuvent être titulaires d'une bourse leur permettant de pousser plus loin leurs études en vue d'une carrière individuelle scientifique, d'enseignant universitaire ou de fonctionnaire national ou international, tout comme ils peuvent être boursiers d'un gouvernement ou d'une institution internationale dans le cadre d'un stage de formation diplomatique s'adressant à des titulaires d'un diplôme universitaire.

Ce type de formation durerait une ou plusieurs années universitaires pour les étudiants boursiers de la première catégorie, une année universitaire en principe pour ceux qui font partie d'un stage. Ces derniers effectueront des stages pratiques auprès des ministères, missions diplomatiques ou institutions internationales. Ceci, dans le même esprit que les stages organisés par la Dotation Carnégie à New-York et à Genève ou par l'Institut International d'Administration Publique de Paris. De même que les enseignements professés par l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève ; la différence étant cette fois que les futurs cadres africains seront en contact direct avec le milieu africain. Ce qui est indispensable pour le renforcement des conceptions africaines des relations internationales.

Enfin, pour une utilisation rationnelle des compétences, la Faculté de Droit et des Sciences Economiques pourrait faire appel à l'IRIC en vue de confier à ses professeurs certains enseignements de relations internationales destinés aux étudiants en licence et vice versa.

2 - Formation quasi-universitaire : celle-ci sera destinée à des fonctionnaires ou agents assimilés appelés à s'occuper plus particulièrement des problèmes des relations internationales et constituant dans leurs administrations des cadres moyens. Cette formation poursuivra le but de l'actuel stage diplomatique et consulaire de Yaoundé.

Le programme quasi-universitaire permettra de donner à ces cadres d'exécution appartenant au Ministère des Affaires Etrangères ou à d'autres ministères une formation indispensable dans le domaine des relations internationales. Cette formation quasi-universitaire permet, enfin, d'assurer un certain équilibre entre les stagiaires africains dont la disparité des niveaux est souvent très grande.

En raison de la structure administrative des Etats africains francophones, il est probablement nécessaire de réhausser le niveau de ce stage par rapport à celui de Yaoundé. Pour que ceux qui en sortent puissent avoir la catégorie administrative qui correspond à leur formation, ils devraient

être assimilés aux fonctionnaires sortis du cycle A des Ecoles d'Administration du Cameroun, Côte d'Ivoire et du Sénégal. C'est dire que la condition de leur admission devrait être la possession d'un baccalauréat ou d'un certificat de fin d'études du cycle B desdits Ecoles d'Administration (cycle A des Ecoles de Haute-Volta, du Mali et du Togo).

Quant aux fonctionnaires du niveau de la plupart de ceuz qui participent aux actuels stages de formation de Yaoundé, leur formation devrait être comprise dans les programmes mentionnés sous le chiffre 3 ci-dessous.

3 - Formation complémentaire : cette formation dite complémentaire sera sous forme de stages, de séminaires ou de colloques d'une durée de quinze jours à six mois. Leur objectif serait le recyclage ou l'étude de problèmes ou de groupes de problèmes déterminés. Par exemple : La Convention de Yaoundé II, la détérioration des termes de l'échange etc... Il pourrait aussi être organisé des rencontres, des prises de contact entre fonctionnaires ayant à faire face à des problèmes de relations internationales et les enseignants ayant souvent une connaissance théorique.

Ce type de formation assurerait en priorité le recyclage des personnels des Affaires Etrangères dont le niveau irait selon les stages, de petits fonctionnaires administratifs jusqu'aux hauts fonctionnaires et aux Ambassadeurs. Il pourra également permettre de donner une formation complémentaire à certains fonctionnaires moyens, comme le fait actuellement le stage de Yaoundé.

Mais l'on sait que les relations internationales ne sont plus dans les temps modernes, un domaine réservé aux seuls diplomates. Le moindre commerçant et jusqu'à l'acheteur de cacao s'intéressent aujourd'hui aux règles et procédures internationales aboutissant à la fixation des prix et aux mouvements du trafic mondial sans parler des hauts responsables des secteurs financiers, économiques, publics et privés, qui ne peuvent remplir efficacement leurs fonctions qu'en suivant en permanence l'évolution des normes internationales dans leurs domaines respectifs. Les parlementaires et agents de l'Etat effectuent de nombreuses missions à travers le monde sont souvent appelés à faire plus de diplomatie que les diplomates de carrière.

Pour tous ceux-là, cette formation complémentaire devient une nécessité.

### DE LA VIE DE L'IRIC

Dans la réalisation de ce projet, le Cameroun, pour réaffirmer la vocation africaine et internationale, souhaiterait obtenir le concours d'un certain nombre d'institutions internationales et des pays. Ce concours portera dans des domaines spécifiques pour éviter les doubles emplois.

Au sein de cet Institut, la Dotation Carnégie par exemple en suivant la ligne tracée pour l'actuel stage, pourrait continuer à contribuer à un stage annuel. Cette fois-ci, d'un niveau supérieur, ce stage s'adresserait à des fonctionnaires bacheliers ou titulaires de diplômes équivalents ou encore d'un niveau correspondant au cycle spécial de l'ENAN; au cycle B des Ecoles d'Administration de Côte d'Ivoire et du Sénégal et au cycle A des Ecoles d'Administration du Mali, de Haute-Volta et du Togo etc... Ce stage dont les modalités d'organisation seront arrêtées d'un commun accord avec la Dotation Carnégie remplacerait en fait le stage organisé actuellement dans le cadre de l'Institut africain de Genève.

Dans le but de la spécification des contributions, la Suisse pourrait, par le biais de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève apporter une coopération scientifique et matérielle.

En dehors de la Suisse qui participera non pas en tant qu'Etat, mais par le biais d'une Institution (IUHEI de Genève) et de la Dotation Carnégie, le Cameroun a pensé à d'autres Institutions. Il s'agit notamment des Institutions qui ont à leur programme ce genre de formation. C'est le cas de l'UNITAR ou du PNUD.

#### UNITAR

L'UNITAR organiserait dans le cadre de l'IRIC le stage du même niveau que celui qui a lieu actuellement à Yaoundé. Pour ce fait la Dotation Carnégie pourrait se consacrer à la formation quasi-universitaire.

L'UNITAR deviendra ainsi un partenaire comme la Dotation Carnégie dans ses relations avec le Cameroun et apportera une contribution au budget général du stage. L'UNITAR devrait accepter de collaborer à l'établissement du programme par l'IRIC et d'autre part fournirait un professeur durant quelques années et organiserait éventuellement des séminaires ou participerait à l'organisation d'un tel séminaire.

L'UNITAR qui avait déjà émis le voeu d'organiser le stage à Yaoundé en 1970 trouverait ainsi un cadre permanent de formation. Son représentant se trouverait au sein du Comité-directeur constitué comme nous le verrons par la suite uniquement des Institutions Internationales.

#### P N U D

Le PNUD participerait surtout au financement du stage UNITAR et à celui des bourses individuelles tant dans le cadre d'études du 3ème cycle, sous forme de stages diplomatiques annuels, que dans le cadre de formation quasi-universitaire. En outre le PNUD pourrait aider l'achat de tous les documents des Nations-Unies dont l'IRIC a besoin pour sa bibliothèque.

#### AUTRES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

La CEA et l'OCAM pourraient financer des bourses et peut-être supporter les honoraires des professeurs. Dans les séminaires et les conférences organisés par elles, la préférence serait donnée au cadre que constitue l'IRIC.

L'UNESCO pourrait contribuer à la bibliothèque et fournirait peut-être un professeur. Un des problèmes de l'UNESCO en Afrique semble être celui de Centre des dépôts de ses documents. L'IRIC permettrait de remédier à ces lacunes.

En dehors des Institutions Internationales, le Cameroun a pensé associer les Etats au fonctionnement de l'IRIC.



ETATS AFRICAINS

Leur action se situera dans le long terme. Pour le moment, ils se cantonneraient à deux choses :

- octroi des bourses ou
- participation dans les frais d'une bourse en payant par exemple le voyage à un de leurs ressortissants qui aurait obtenu une bourse.

AUTRES ETATS

L'appel fait aux autres Etats ; si nous prenons l'exemple des Etats Unis et de l'Allemagne Fédérale, il leur serait demandé de bourses annuelles pour études individuelles ou pour la participation à un stage ; il peut aussi leur être demandé une modeste participation aux frais de bibliothèque et de construction. D'autres pays pourront s'ils le désirent participer de la même façon.

Nous pensons surtout que des pays comme la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'URSS, la Belgique, l'Espagne, le Canada, la République Fédérale d'Allemagne..... offriront des abonnements gratuits à leurs publications périodiques dans les domaines intéressant l'IRIC.

Nous pensons aussi, à la lumière de l'expérience tentée avec l'UNITAR en 1969, que certains pays pourront accepter de recevoir de stagiaires ayant terminé leur formation à l'IRIC pour un stage pratique de plusieurs semaines dans leurs institutions spécialisées dans les Relations Extérieures que celles-ci soient économiques ou diplomatiques -de même les Institutions Internationales- ce qui rémédiera à la mauvaise connaissance de ces institutions par les africains et contribuera à faciliter des actions efficaces dans leur sein et en dehors.

Autour de toutes ces considérations est établi un projet de statut ; à partir d'elles aussi seront entreprises des démarches spécifiques auprès des organes dont il est question.

Dans cette note, il faudrait cependant souligner un certain nombre de choses en ce qui concerne les organes de l'IRIC.

Il y aura un Comité-directeur constitué par les fondateurs et au sein duquel pourront se retrouver les représentants des institutions internationales.

Comme l'UNITAR ou le PNUD

Ce Comité-directeur pourra proposer des amendements aux statuts de l'IRIC, les professeurs et les fonctionnaires administratifs. Il peut aussi proposer la participation en son sein d'autres institutions qui contribuent de manière substantielle à la vie de l'IRIC.

Le Directeur sera nommé pour une période à déterminer (3 à 5 ans).

Le Directeur de nationalité camerounaise doit assumer un enseignement dans le cadre de l'IRIC.

Le Directeur sera assisté d'un Directeur-Adjoint chargé des études.

Les Etats africains pourront éventuellement participer au Comité-directeur par le biais d'une Institution Internationale comme l'OCAM ou l'OUA.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1972-02

# Request for subvention by the Cameroon Institute of International Relations

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/7650>

*Downloaded from African Union Common Repository*